



## BLOC EXTRUDE 20g EMBALLÉ BROMADIOLONE FICHE TECHNIQUE

**GAMME  
COLLECTIVITÉS**



### DESRIPTIF PRODUIT

Matière active : **Bromadiolone 0,005 %**  
Contient un agent amérisant (0,01%)  
**A.M.M FR-2014-0073 - «BROMABLOC 50»**

<b>Support :</b>	<b>Bloc hydrofuge extrudé</b>
<b>Couleur :</b>	<b>Rouge</b>
<b>Cibles</b>	<b>Rat et souris</b>
<b>Usages autorisés :</b>	<b>Grand public et les professionnels non spécialistes.</b>
<b>Lieu d'utilisation :</b>	<b>interieur et autour des bâtiments privés, publics et agricoles</b>
<b>Réf. RA609 bis :</b>	<b>Carton de 10 Kg (20g emballé)</b>

### INFORMATIONS COMMERCIALES

Produit adapté pour les collectivités dans le cadre d'une distribution à la population. 40 sachets zippés étanches et étiquetés sont inclus pour permettre la remise d'un volume conforme à la législation biocide (moins de 1,5kg) et assurer un haut niveau d'information pour les utilisateurs.

Appât prêt à l'emploi pour un usage contre les rats et souris. Process de fabrication extrudé pour une très bonne appétence. Forme étudiée pour favoriser la consommation (plusieurs angles d'attaque).

A base de Bromadiolone :

- Efficace par ingestion unique ou consommations répétées.
- Antidote disponible (vitamine K1 sous contrôle médical).

L'agent d'amertume (Benzoate de Denatonium) prévient les risques d'absorption accidentelle par l'homme.

Les rongeurs meurent quelques jours après consommation, ce qui n'éveille donc pas la méfiance de leurs congénères.

### TOXICOLOGIQUE

**DANGER**

**INDICATIONS POUR LE MEDECIN :** LFT BROMABLOC 50 contient un rodenticide anticoagulant, un traitement à la vitamine K1 devrait être nécessaire pendant une longue période. **Centres antipoison :** INRS 01 45 42 59 59



### MÉTHODE D'APPLICATION

**Le produit ne doit être utilisé que dans des boîtes d'appât sécurisées.** Les postes doivent être placés de manière sûre pour minimiser les risques d'accès au produit et d'ingestion par des enfants ou des animaux non cibles.

Identifier au préalable le rongeur, le comportement diffère selon l'espèce ciblée. Si possible, éliminer toute source de compétition alimentaire sur le site. Par mesure de sécurité, il est recommandé de ramasser les rongeurs morts afin qu'ils ne soient pas consommés par d'autres animaux (risques d'intoxication secondaire).

Doses d'utilisation :

Contre les rats : 60 à 100g tous les 5 à 10 mètres :  
contre les souris : 40g tous les mètres tous les 1 à 2 mètres.  
Adapter la dose ou le nombre de sachets préconisés par poste d'appâtage à la dose efficace recommandée.

Le nombre de postes d'appâtage est fonction du site du traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation. Les postes doivent être placés le long des chemins empruntés par les rongeurs et dans les endroits les plus fréquentés.

**UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRÉCAUTION.**  
avant toute utilisation, lisez les étiquettes et les informations concernant le produit.

Page 1 sur 1  
Mise à jour le 20.03.15

FDS disponible sur [www.aedes.fr](http://www.aedes.fr)